



PARCS ET JARDINS

REGION CENTRE

Jardin de Chantal

Jouy-le-Potier

Loiret (45)

Inventaire réalisé par Xavière DESTERNES – mai 2008

INVENTAIRE

Jardin de Chantal – Jouy-le-Potier – Loiret

Sommaire :

1. IDENTITE
2. HISTORIQUE
3. ENVIRONNEMENT
4. DESCRIPTIF DU JARDIN
5. BOTANIQUE

BIBLIOGRAPHIE – ICONOGRAPHIE – LIEUX ET SOURCES DOCUMENTAIRES

1. IDENTITE

Nom du jardin : Jardin de Chantal

Auteurs du plan : Chantal et Alain Touzeau

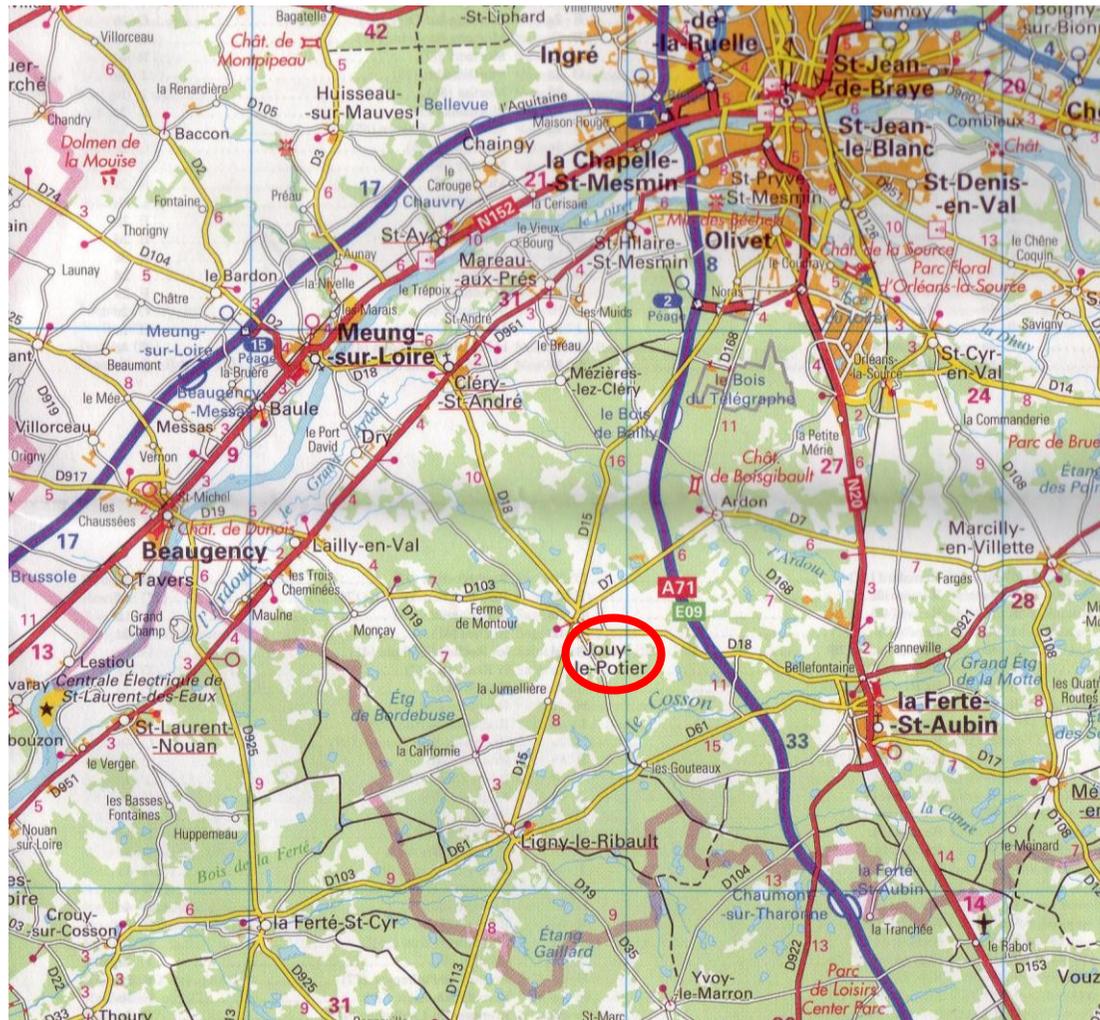
Type de jardin : jardin « à l'anglaise » avec roseraie et collections botaniques

Localisation :
Département : Loiret
Arrondissement : Orléans
Canton : Cléry-Saint-André
Commune : Jouy-le-Potier

Situation géographique : Le jardin est situé à 1,5 km du bourg de Jouy-le-Potier ; à 20 kms au sud d'Orléans ; à 46 kms au nord-est de Blois.

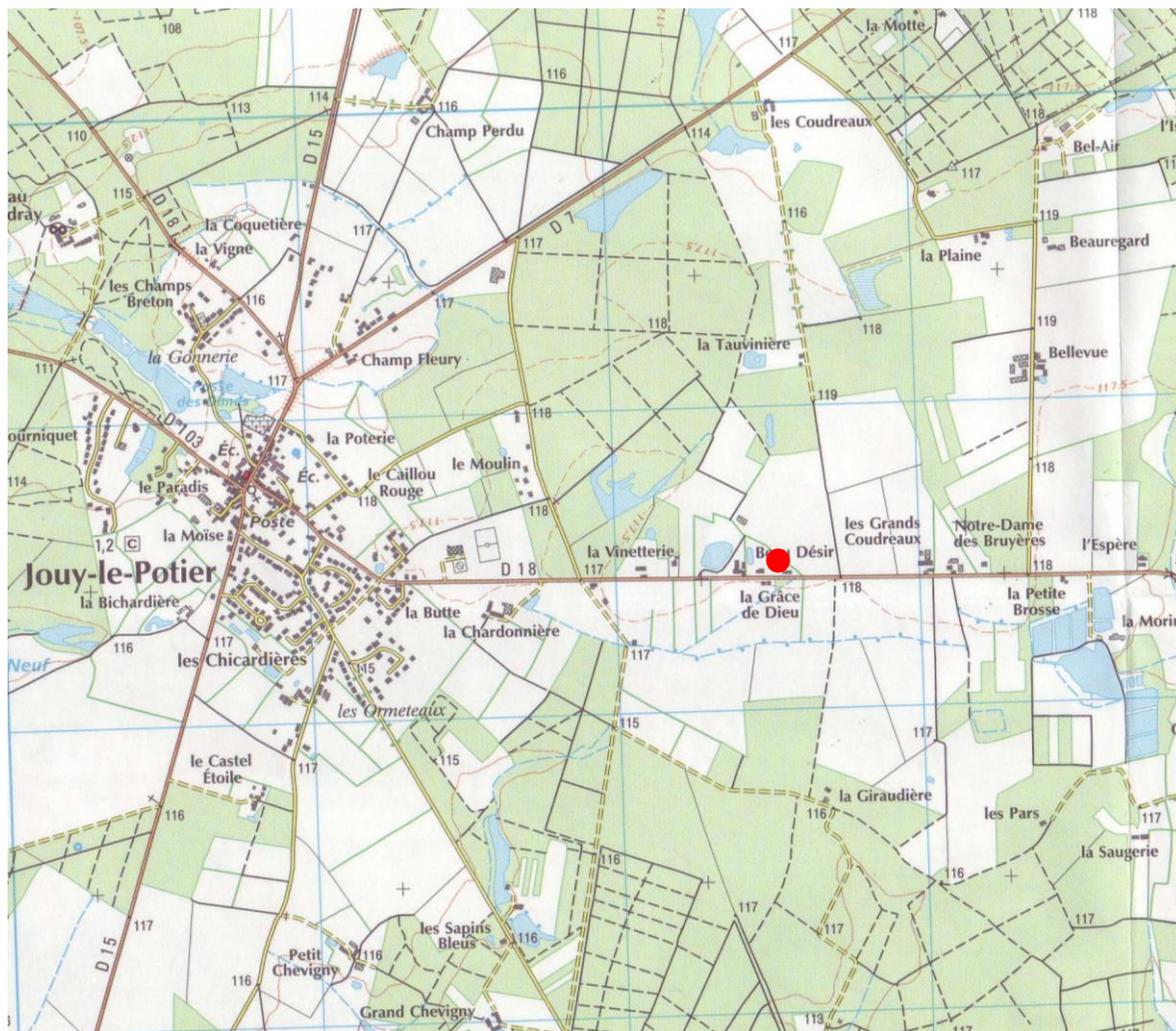
Superficie : 2400 m²

Carte IGN au 1/250000° N°REG08

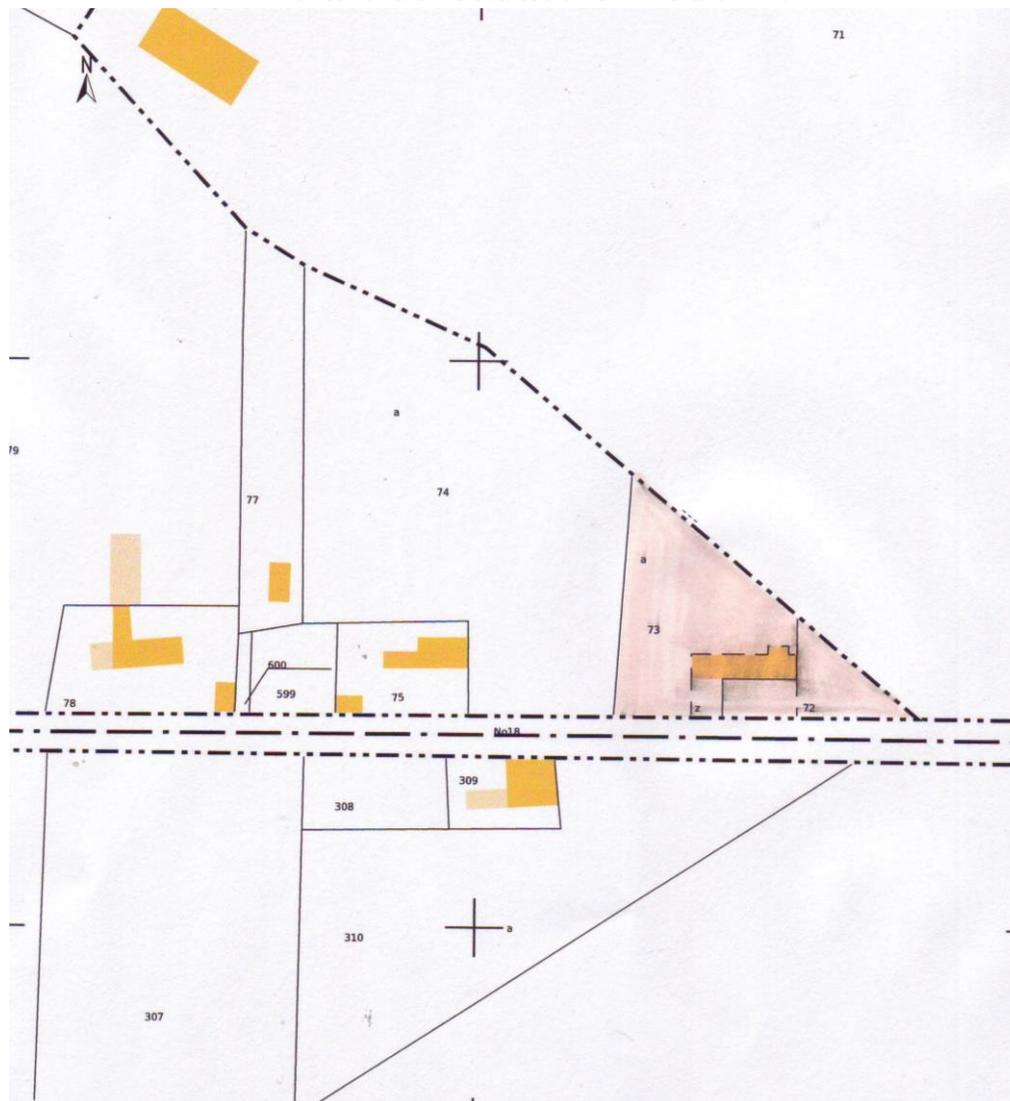


Nom du parc/jardin : Jardin de Chantal
Autorisation du responsable pour consultation : oui ; pour copie : oui ; pour diffusion : oui
Mention obligatoire : APJRC Association Parcs et Jardins Région Centre
Mai 2008

Carte IGN au 1/25000^e N°2220° (Olivet/La Ferté-Saint-Aubin)



Extrait du cadastre moderne



Nom du parc/jardin : Jardin de Chantal
Autorisation du responsable pour consultation : oui ; pour copie : oui ; pour diffusion : oui
Mention obligatoire : APJRC Association Parcs et Jardins Région Centre
Mai 2008

Photographie aérienne (www.geoportail.fr)



2. HISTORIQUE

Le jardin est créé à partir de 1998 par Chantal et Alain Touzeau, ses propriétaires. Ce dernier est jardinier et possède une entreprise de création et d'entretien de jardins d'agrément. Aujourd'hui, le jardin sert également de vitrine à l'entreprise, bien que ce ne soit pas l'intention de départ.

Chantal et Alain Touzeau ont souhaité créer un jardin intimiste, avec la volonté de préserver une expression libre et un attrait sur les quatre saisons. Aménagé « à l'anglaise », ce jardin présente un grand nombre de *Viburnum*, passion des propriétaires-jardiniers.

Les plantations se sont échelonnées depuis la création du jardin, au fur et à mesure des années. L'introduction de nouveaux sujets se fait toute l'année et l'hiver, les massifs sont repensés et remodelés, afin que chaque plante, donne la meilleure expression de ce qu'elle est.

Toute la place offerte par le terrain est désormais occupée. Pour protéger des espèces rares, des espèces communes ont été au départ plantées dans le jardin. Elles sont aujourd'hui peu à peu enlevées.

Le jardin est ouvert au public depuis 2004.

3. ENVIRONNEMENT

Le jardin de Chantal et Alain se situe aux portes de la Sologne sur une partie argileuse, issue d'une friche hydromorphe. Cette région de plaine au relief peu accentué, est constituée de landes de bruyères, d'étangs et de vastes forêts.

Le jardin, situé à l'est du bourg de Jouy-le-Potier, est accessible par un chemin privé partant de la route D18 qui mène à la Ferté-Saint-Aubin, vers le nord-ouest. La propriété a pris place dans une vaste clairière bordée par les bois cernant la commune. De nombreux étangs sont disséminés un peu partout aux alentours.

Le relief du jardin est relativement plat.

Perception du jardin depuis l'environnement extérieur :

Le jardin est peu visible depuis l'environnement extérieur car il est couvert et clos d'une importante végétation.

Depuis la route départementale, seule la particularité de quelques végétaux, débordant au dessus du grillage fermant la propriété, permet d'imaginer un jardin, sans pour autant en comprendre la composition.

Depuis le chemin qui mène au jardin, des végétaux ont été plantés par Chantal et Alain Touzeau, prolongeant le jardin à l'extérieur et menant à son entrée, indiquée, et où un petit pont de bois surmontant un fossé, fait pénétrer le visiteur à l'intérieur.

Etude du grand paysage depuis la propriété :

De même que le jardin n'est pas appréhendable depuis l'environnement extérieur, le grand paysage est difficilement perceptible depuis l'enceinte de la propriété. Son importante végétation sépare le jardin de son environnement et le ferme aux regards.

Par endroits, il est possible d'apercevoir la route départementale au sud. Cependant, c'est le bruit causé par les véhicules motorisés qui est surtout perceptible depuis le jardin.

On distingue également la propriété située sur la parcelle, de l'autre côté de la route, où des pins sont plantés. Celle du voisin, à l'ouest, est également visible, elle est peu entretenue, ce qui contraste avec le jardin.

Puis, on aperçoit un enclos pour les chevaux, plantés de quelques pins, également à l'ouest.

Enfin, au nord et au nord-est, s'étend un terrain en friche, servant de parking pour les visiteurs, il est bordé plus haut par la forêt.



Vue du chemin menant au jardin depuis l'intersection avec la route D18 vers le nord-ouest



Vue des plantations réalisées le long du chemin menant au jardin, côté jardin



Vue de l'entrée du jardin, par le nord



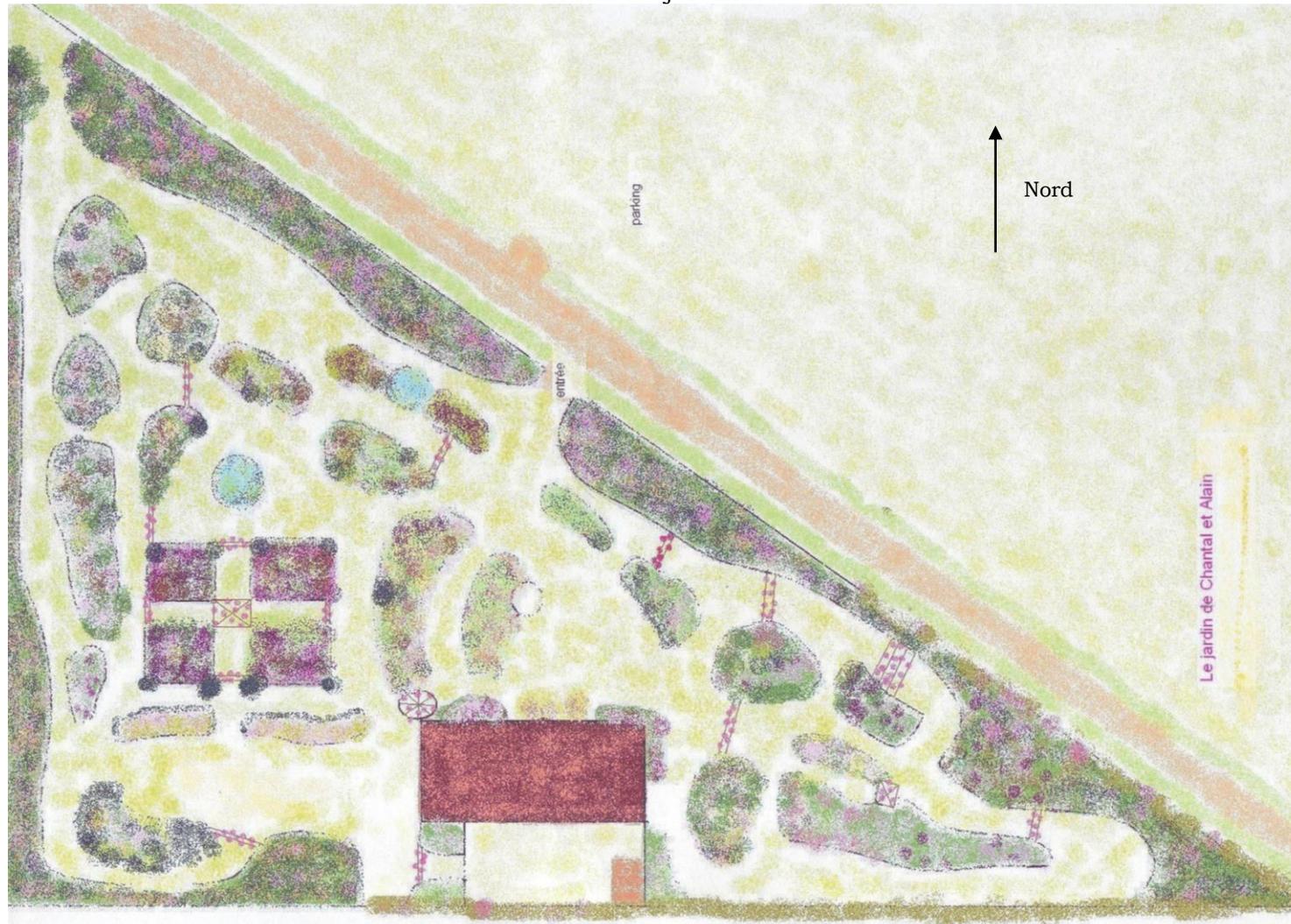
Vue du portail ouvrant sur la route D18 au sud, depuis le jardin avec la parcelle de pins de l'autre côté de la route



Vue de l'enclos voisin du jardin à l'ouest

4. DESCRIPTIF DU JARDIN

Plan du jardin :



Nom du parc/jardin : Jardin de Chantal
Autorisation du responsable pour consultation : oui ; pour copie : oui ; pour diffusion : oui
Mention obligatoire : APJRC Association Parcs et Jardins Région Centre
Mai 2008

Le jardin de Chantal et Alain, d'une superficie de 2400 m², est entièrement clos par un grillage, doublé par une végétation foisonnante.

Il s'agit d'un petit jardin qui se découpe en deux parties, respectivement à l'est et à l'ouest de la maison et qui se rejoignent devant sa façade nord en une petite clairière engazonnée. Il est composé de massifs sur sa totalité, présentant chacun une mise en scène végétale différente. La partie ouest est d'avantage à couvert et donc ombragée. C'est de ce côté qu'une petite composition régulière a été dessinée : quatre massifs carrés agrémentés de pergolas ont pris place autour d'un pavement de forme circulaire. Un bassin a été creusé tout près. Un second a pris place non loin de l'entrée, il présente des plantes d'ombres et est agrémenté d'une petite fontaine et de nombreuses bassines. Ces deux points d'eau ont été conçus dans le respect d'un biotope naturel.

Les perspectives ont été étudiées soigneusement afin de mettre en valeur un ou plusieurs éléments végétaux, pour leur intérêt botanique et pour le plaisir de la découverte. Le dédale des allées en pelouse, plus ou moins larges, forme un labyrinthe composé de massifs aux fleurs et aux feuillages variés, ménageant des coins intimistes. Par endroit, des pavés remplacent la pelouse pour faire transition entre deux espaces différents. Certains massifs sont délimités par des petits murets en pierre recouverts de végétation, ou bien par des briques, ou encore du buis.

Les massifs sont tous surélevés en raison de l'humidité importante du terrain.

Dès l'entrée, des *Viburnum*, passion des propriétaires, accueillent le visiteur. On en trouve un sujet dans presque toutes les perspectives du jardin, ainsi que dans la plupart des massifs. Ils sont ainsi déclinés avec un jeu sur leur couleur, leur graphisme et leur port. Il y en a un en fleurs à chaque moment de l'année. De plus, leur fructification est également très intéressante.

On découvre également de nombreux érables, quelques graminées, des *Malus* d'ornement...

Un grand noyer, à l'angle sud-est de la maison, était déjà présent lorsque les actuels propriétaires sont arrivés.

De nombreux objets mobiliers et décoratifs ponctuent le jardin et agrémentent les massifs – baignoires, bassines, tables et chaises... Beaucoup se déclinent dans les tons roses et mauves, faisant écho aux couleurs dominantes de la végétation : blanc, rose et mauve. Le soin du décor est porté jusque dans l'étiquetage des végétaux fait de petits pots de plantation récupérés.

Des arches ou des pergolas sont recouvertes de rosiers et disposés régulièrement dans tout le jardin.

De nombreuses plantes en pots agrémentent les massifs et la façade de la maison, notamment des hostas.

Plan de gestion : non

Photographies







5. BOTANIQUE

Caractéristiques botaniques du parc / jardin :

Les roses anciennes et les *Viburnum* sont le thème majeur de ce jardin. Pour les rosiers, l'accent est porté sur les productions de la région orléanaise : Ghislaine de Féligonde, La Rosée ; Gloire d'Olivet ; Mme Norbert Levasseur...

Collections : *Viburnum* (90 variétés) ; rosiers (environ 300 variétés) ; *Hydrangea* ; *Cornus* ; vivaces (géraniums, hostas, alchémilles...) ; spirées ; *Philadelphus* ; *Lonicera* ; *Magnolia* ; *Acer* ; et autres arbustes rares.

De nombreuses plantes sont étiquetées.

Liste des végétaux (en annexes)

- Liste des arbres et des arbustes
- Liste des rosiers
- Listes des plantes vivaces

Cote altimétrique : environ 117 mètres d'altitude

BIBLIOGRAPHIE – ICONOGRAPHIE – LIEUX ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Liste des sources documentaires :

- Site internet www.touzeau.fr

Personnes contactées :

- Chantal et Alain Touzeau, propriétaires du jardin

Photographies (sauf indication) : Xavière Desternes